



Accompagnement pour la valorisation du siège de l'APHP AMO

Programme

Bureaux

Performance environnementale :

Préfiguration du futur PLU bioclimatique

→ *Maître d'ouvrage*

Assistance Publique -
Hôpitaux de Paris

→ *Lieu géographique*

Paris (75)

→ *État du projet*

Réalisé

→ *Architecte*

DPA Perrault architecture /
H2O Architectes / MBL
Architectes / Nicolas
Dorval-Bory Architectes

→ *Date de livraison*

2021

→ *Nature de l'ouvrage*

Neuf, Réhabilitation

→ *Secteur*

Public

→ *Coût des travaux*

90 000 000 €

Prestations réalisées

- Faisabilité technique et environnementale
- Étude de l'impact environnemental des scénarios
- Définition des objectifs de performance et réaction du règlement de consultation
- Suivi de la consultation : analyse des offres et ateliers

Caractéristiques techniques



Amoès, au sein d'un groupement d'AMO pluri-disciplinaire (Programmation - Mandataire : Une Fabrique de la Ville, Architecture et patrimoine : François Brugel, Economie de la construction : AXIO a accompagné l'APHP, Finance : CEI, Juridique : FIDAL) a été en charge de contribuer au diagnostic initial du bâtiment sur les volets lots techniques et performance environnementale.

L'opération de transformation du siège de l'APHP (les services de l'APHP déménageant dans un nouveau bâtiment) devait répondre à plusieurs objectifs de la maîtrise d'ouvrage dont des objectifs d'excellence environnementale et d'innovation, le projet étant inclus à l'appel à projet « Réinventer Paris 2 » et devant contribuer à préfigurer l'application du futur PLU bioclimatique de la Ville de Paris aux opérations de rénovation.

Nous avons accompagné l'APHP dans l'élaboration de la stratégie de transformation en établissant plusieurs scénarios de rénovations en fonction de leurs niveaux de performance environnementale, des impacts techniques associés et de l'économie de projet.

L'accent a été mis sur une rénovations énergétique ambitieuse, l'utilisation de matériaux biosourcés et de réemploi respectant le caractère patrimonial du bâtiment, la gestion du confort d'été et la restitution d'ilôt de fraîcheurs végétalisés contribuant à l'abattement des eaux pluviales.

Sur cette base les critères de la consultation d'opérateurs ont été établis, puis nous avons effectué l'analyse des offres et avons participé à l'animation des ateliers de dialogue avec les groupements.